

L'ECHO ALBANAIS

MAI 2024

Le Budget 2024



INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.saintalban.fr - mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :

8h30-12h - Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie

de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15** ou **3237**

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr



EDITO

Après plusieurs réunions de la commission « finances » et deux réunions de conseil en commission, les élus ont voté le budget le 8 avril dernier.

Depuis le début du mandat, une attention particulière a été portée aux dépenses de fonctionnement : choix des fournisseurs, réorganisation des services, planification, optimisation de l'utilisation des bâtiments. Cette gestion a permis de contenir les dépenses dans un contexte inflationniste. Dans le même temps, le gouvernement a décidé d'augmenter le point d'indice servant de base à la rémunération des agents de la fonction publique territoriale ; ces évolutions étant nécessaires pour venir compenser les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat. L'évolution des bases de la fiscalité foncière a permis un accroissement des recettes alors que les dotations de l'Etat pour notre commune ont connu une hausse sensible.

J'ai également souhaité la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement. Ce document financier permet, sur la base d'hypothèses budgétaires, de donner une visibilité sur les capacités financières de la commune, au-delà de notre mandat.

Au vu de ces éléments qui, bien sûr, nous invitent toujours à la prudence, les perspectives nous permettent néanmoins de mener une politique d'investissement dynamique pour maintenir l'attractivité de notre commune.

En 2024, nous engageons ainsi la réhabilitation de la salle polyvalente. Le programme de travaux porte essentiellement sur la rénovation énergétique (le bâtiment date des années 70) mais il nous est apparu opportun d'en améliorer également la fonctionnalité. L'investissement, estimé à 720.000 € H.T., sera étalé sur deux ans (2024 et 2025). Des subventions ont été sollicitées. Cet équipement est structurant pour notre commune. En effet, il permet à la fois la pratique d'activités physiques scolaires et associatives aussi bien que la tenue de réunions, de festivités tant associatives que pour les particuliers. La nature des travaux engagés justifie le niveau estimé de l'investissement d'autant que cette réhabilitation sera réalisée pour une durée d'au moins 20 à 30 ans. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous régulièrement sur ce dossier.

Cette réhabilitation signera la fin de la rénovation des bâtiments publics de la commune. Elle sera complétée par d'autres investissements que vous trouverez détaillés dans l'article consacré au budget du présent Echo Albanais.

Vous pouvez compter sur notre engagement au service de l'intérêt général.

Nathalie BEAUVY,

Maire de Saint-Alban

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : Serge Andrieux © cristal d'argent

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

BUDGET 2024

Le conseil municipal qui s'est réuni le 8 avril dernier a adopté le budget pour l'année 2024.

Ce document présente les dépenses et les recettes prévisionnelles de la commune, réparties en section de fonctionnement d'une part, et en section d'investissement d'autre part.

LES CHIFFRES CLÉS

IMPÔTS

0 %

d'augmentation
des taux municipaux

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1 698 860 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

1 278 888 €

ENDETTEMENT

1 218 268 €
SOIT 527 € PAR
HABITANT

DURÉE DE DÉSENETTEMENT

2.12 ANNÉES

Futurs sanitaires au Poirier

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 25 000 €. Elles permettent de soutenir financièrement les actions et les activités organisées par les associations de la commune et soutenir les projets mis en œuvre au sein des deux écoles. Ces subventions viennent s'ajouter au soutien logistique apporté aux associations et notamment le prêt à titre gratuit de salles pour les réunions.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

La section d'investissement retrace les dépenses affectées à l'acquisition d'équipements, à la réalisation de travaux sur les bâtiments et l'aménagement de voirie. Le montant des opérations envisagées pour l'année 2024 s'élève à 1 278 888 €.

1. Etudes et début des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente
2. Réalisation des installations des équipements sportifs au Stade René Rouget
3. Premières acquisitions de matériel et jeux pour la cour de l'école François Levavasseur
4. Réalisation des travaux des sanitaires au Poirier
5. Poursuite des aménagements de voirie
6. Protection de la verrière de la Chapelle Saint-Jacques et études pour la réalisation future de travaux d'accessibilité, de préservation et de valorisation du monument



Verrière Chapelle Saint-Jacques



Équipements
complexe sportif



Équipements
complexe sportif



Salle des fêtes

HOMMAGE

Michel Merpault, secrétaire de mairie pendant quatre décennies, est décédé à l'âge de 85 ans.

Né le 20 novembre 1938 à Noyette, petite ferme près de la Chapelle Saint-Jacques, il a 19 ans lorsque son père, Marie-Ange, décède. Le Maire de l'époque lui propose alors de remplacer au pied levé son père au poste de secrétaire de mairie. Une vocation s'empare alors de lui. Ce métier l'aura passionné toute sa carrière.

Fils unique, Michel rêvait de fonder une grande famille. Son rêve s'est réalisé en épousant Marie-Yvonne, native du Périgord. Ils ont eu 4 enfants, 12 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.



La Commune et ses habitants n'avaient aucun secret pour Michel. Au fil des années, il avait récolté quantité d'archives, de photos, de témoignages retraçant plus de deux siècles de l'histoire de Saint-Alban.

Au-delà de sa passion pour notre commune, Michel était un homme généreux qui aimait les autres et qui avait toujours du temps à leur consacrer. Il s'est également beaucoup investi pour la paroisse et pour de nombreuses associations.

Un grand MERCI Michel. Il était important pour nous de saluer ici votre mémoire...

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

OUVERTURE BUREAU

Les bureaux de vote des élections européennes seront ouverts de 8h à 18h le dimanche 9 juin 2024.

VOTE PAR PROCURATION

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

EN LIGNE	EN VERSION PAPIER
<p>Vous devez utiliser le téléservice Maprocuration, vous connecter avec France Connect et indiquer une adresse mail.</p> <p>S'agissant de l'électeur chargé de voter à votre place (votre mandataire), vous devez connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur. Vous pouvez retrouver ce numéro à l'aide de sa carte électorale. • Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote 	<p>Vous devez utiliser le formulaire (Cerfa n°14952*03) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit en le remplissant en ligne, puis en l'imprimant sur 2 feuilles (pas de recto verso) - Soit en l'imprimant sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis en le remplissant à la main (lisiblement et sans ratures) <p>Pour remplir le formulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous devez notamment indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. - Vous devez également indiquer les nom, prénoms et date de naissance de l'électeur chargé de voter à votre place. - Vous ne devez pas remplir les rubriques réservées à l'administration.
<p>Ensuite, après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devez d'abord vous rendre en personne dans un des lieux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissariat de police (où qu'il soit) - Gendarmerie (où qu'elle soit) - Lieu accueillant du public (défini par le préfet) <p>Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer la référence de votre demande. Ensuite, vous recevrez un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration et un mail indiquant que votre procuration est effective</p>	<p>Ensuite, vous devez vous présenter en personne, avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissariat de police (où qu'il soit) - Gendarmerie (où qu'elle soit) - Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail) - Lieu accueillant du public (défini par le préfet) <p>Un récépissé vous sera remis.</p>

CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 AVRIL 2024

TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF

Adopté à l'unanimité

TARIFS DU MARCHÉ SAISONNIER

Adoptés à l'unanimité

ÉCLAIRAGE PUBLIC, COMMANDE

AU SDE : REMISE EN ÉTAT DE LA COMMANDE À LA CROIX BOULARD

Adoptée à l'unanimité

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- VAUBOURG Laurent et Maryse
21, La Maison Neuve
Extension maison

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- SAS SUNOLOGY
5, Impasse des Ardilles
Panneaux photovoltaïques
- JOUAN Samuel et Guylaine
19, Rue des Tourterelles - *Studio*
- DESCHAMPS Catherine
15, Rue du Poirier - *Division de terrain*
- SAS ELANCE TECHNOLOGIES PROPRES
15, Rue du Poirier - *Panneaux solaires*
- JACQUIN René
26, Rue des Potiers - *Carport*
- MEGALIS BRETAGNE
Domaine public
Implantation de 13 poteaux pour le déploiement de la fibre optique
- PITOIS Benjamin
12, Impasse de Beau Soleil
Mur de soutènement
- LE MENÉ Sandrine
32, La Ville Cochard - *Clôture*
- TOUBLANC Samuel et Angélique
5, Impasse du Clos Bidan - *Clôture*
- MLG - Les Nouveaux Electriciens
30, Rue des Potiers
Panneaux photovoltaïques

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- 29 février : Michel MERPAULT
- 27 mars : Marie-Thérèse RENAULT née GAUTIER

MOBILITÉS

TRANSPORTS SCOLAIRES - RECENSEMENT DES DEMANDES DE POINTS D'ARRÊT

En plus de son service de mobilité tout public Distribus, l'Agglomération a également en charge le transport des collégiens et lycéens sur une partie du territoire. Les circuits scolaires sont organisés pour permettre aux élèves de rejoindre leur établissement depuis un point d'arrêt « scolibus » existant. Les circuits existants et les points d'arrêt sont consultables sur distribus.bzh (onglet transport scolaire/les circuits et les horaires).

Si votre enfant est domicilié et scolarisé sur l'agglomération, la campagne de demandes de création de nouveaux points d'arrêt pour la rentrée de septembre 2024 a démarré le 4 avril. La famille doit adresser un courrier au Maire de sa commune de résidence avant le 26 mai 2024 qui se charge de faire le relais auprès de Lamballe Terre & Mer.



Les familles seront informées par leur mairie au plus tard le 20 juillet de la suite donnée à leur demande dès lors qu'elle a été adressée dans les délais.

Pour la création d'un arrêt, l'Agglomération est notamment attentive au respect des conditions de sécurité pour le car (absence de manœuvre dangereuse, visibilité suffisante

pour le conducteur et les autres usagers de la voirie, prise en charge sécurisée des élèves ...), au maintien d'un temps de parcours acceptable pour les usagers du transport (45-50 minutes), à la distance entre deux points d'arrêt.

Pour les collèges et lycées hors secteur, vous pouvez connaître les arrêts présents sur la commune sur le site : <https://www.breizhgo.bzh/>

PISCINE

FERMETURE DE LA PISCINE A LAMBALLE-ARMOR

Du 26 mai au 1^{er} septembre 2024 inclus, la piscine de Lamballe-Armor fermera ses portes pour travaux. Durant cette période, les 2 filtres à sable seront remplacés par 4 filtres à perlite, afin d'améliorer considérablement la qualité de l'eau et de l'air tout en réduisant la consommation d'eau, de gaz et d'électricité. A cette occasion des travaux de ravalement seront également effectués.

Les piscines de La Tourelle (Plémy) et de Pléneuf-Val-André restent ouvertes durant cette période. Les réinscriptions aux différentes activités se dérouleront, comme chaque année, début septembre.

AGENDA

Ven. 10/05 - Jeux Nationaux de l'Avenir à la piscine

Venez soutenir les jeunes espoirs de la natation Handisport.

La Piscine, Lamballe-Armor / Gratuit / Plus d'infos sur www.handisport.org

Mer. 15/05 - Éveil musical - Conservatoire

Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

10h00 / Bibliothèque de Plestan / 02 96 34 82 69

bibliothequeplestan@wanadoo.fr / Gratuit

Mer. 15/05 - Info Pass'Engagement - Structure Info Jeunes

Compléter son dossier à destination des jeunes et des associations

De 14h à 15h / Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor / Gratuit /

Sur inscription : 06 79 98 73 57

Dim. 19/05 - Jardinage au naturel : en mai, fais ce qu'il te plaît !

Utiliser son compost pour planter les courges, sans travail du sol, c'est tellement plus simple !

Astuce : tailles et tontes pour protéger ses plants

De 15h à 17h30 / Jardin du Clos, Plédéliac / Gratuit / Places limitées, sur inscription* : 07 88 51 78 75 ou lejardinduclos@gmail.com

* Inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer

Mar. 21/05 - Zoom sur le logement : à la recherche de mon 1^{er} logement - Structure Info Jeunes

De 18h30 à 19h30 / Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor / Gratuit / Sur inscription : 06 79 98 73 57

Mer. 22/05 - Anim'&vous - La Boussole : découverte des amphibiens de La Poterie

Avec les techniciens bocage et biodiversité de Lamballe Terre & Mer, explorez les landes et découvrez les amphibiens qui y habitent.

Atelier parents-enfants (à partir de 5 ans)

De 14h à 16h suivi d'un goûter / Rendez-vous sur le parking de l'église, rue Saint-Yves, La Poterie, Lamballe-Armor / Gratuit

Sur inscription : 06 20 86 00 74

Du 22 au 26/05 - Fête de la nature

Ateliers, animations, rallye...

Plus d'informations, début mai, sur www.lamballe-terre-mer.bzh

Sam. 25/05 - Zoom sur le logement : à la recherche de mon 1^{er} logement - Structure Info Jeunes

De 11h à 12h / Structure Info Jeunes / Lamballe-Armor / Gratuit /

Sur inscription : 06 79 98 73 57

Mer. 29/05 - Éveil musical - Conservatoire

Les enfants de 0 à 3 ans s'émerveilleront aux sons des instruments de musique, à l'écoute des comptines et feront leurs premiers pas vers la musique.

10h00 / Bibliothèque de Plédéliac / 02 96 34 89 58

bibliotheque-pledeliac@wanadoo.fr / Gratuit

Mar. 04/06 - Spectacle CHAM

Spectacle de fin d'année des élèves de Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) du collège Jean RICHEPIN de Pléneuf-Val-André

De 20h30 à 22h / Salle du Guémadeuc,

avenue du Général Leclerc,

Pléneuf-Val-André / Gratuit

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

« JURASSIQUE CLASSE »



Les CE et CM de l'école François Levavasseur remontent le temps. Les 45 élèves du CE1 au CM2 de l'école François Levavasseur se sont rendus du 11 au 15 mars en classe découverte à Monteneuf, dans le Morbihan. Une semaine, en compagnie de leurs enseignants, Marjorie Lehn et Mathieu Gesret et d'accompagnateurs bénévoles, à remonter le cours de l'histoire jusqu'aux premiers temps de l'humanité : la préhistoire !

Plonger dans cette époque, passionnante à plus d'un titre, leur a permis d'appréhender le mode de vie, l'art et les techniques de nos très lointains ancêtres au travers d'ateliers dans lesquels ils ont éprouvé la difficulté de la vie en ces temps anciens. Que ce soit pour se nourrir, en pratiquant la cueillette ou en s'exerçant au lancer de sagaies, pour faire du feu en expérimentant des techniques comme celle de l'arc, pour déplacer des menhirs, en utilisant des rondins et leur propre force musculaire, pour faire revivre un village du paléolithique ou du néolithique en faisant la moisson et moulant leur farine, pour effectuer des fouilles et découvrir comment, grâce à cela, les archéologues reconstituent

le passé, pour s'initier à l'art en réalisant une fresque à partir de pigments, voire encore pour fabriquer des bijoux comme on le faisait à l'époque, taillant leurs pierres pour en faire des outils, nos jeunes aventuriers ont su faire preuve de courage et d'endurance pour venir à bout de toutes les difficultés. Synthétisant toutes ces expériences, la réalisation de maquettes, représentant aussi bien le mégalithisme que la chasse, mais également un village du paléolithique ou du néolithique, a clôturé cette semaine intense, maquettes que l'on peut à présent admirer à l'école.

Vivant ensemble, se dépassant ensemble, ils ont pris conscience que la vie à cette époque ne pouvait se concevoir sans entraide ni solidarité, valeurs si importantes à développer, valeurs véhiculées par l'Amicale Laique, principal financier de cette classe découverte. La Mairie a également soutenu ce projet au travers de la subvention « sport et culture ».

Ils sont revenus, riches de ces apprentissages, avec, dans leurs mémoires, des souvenirs gravés comme autant de secrets sur les pierres sacrées de nos lointains ancêtres.

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

OPÉRATION CARITATIVE



Ce mardi matin, les enfants ont franchi le portail encore plus pressés que d'habitude. Les plus jeunes surtout. C'est sans doute parce que leur cartable contenait un bol et une cuillère, outils indispensables au repas « Bol de Riz » qui remplace la cantine ce jour-là.

En effet, plutôt que de déjeuner à la cantine, l'équipe enseignante leur a proposé de participer à une opération caritative : en échange de 3,20€ (minimum - soit le prix d'un repas de cantine), les enfants ont pu déjeuner sur la cour, un bol de riz salé puis de riz au lait, préparés avec amour par notre Marie-Madeleine Briend préférée, aidée de Nathalie.

Cet argent ainsi récolté (360 € quand même), va être versé, après les vacances de Pâques, aux bénévoles de l'Association Les Petits Doudous Briochins qui œuvrent pour l'accueil et l'accompagnement des enfants hospitalisés.

Nous avons choisi ce thème suite au séjour de plusieurs de nos élèves après l'épisode de l'intoxication. Les familles avaient été unanimes sur la chaleur de l'accueil aux urgences pédiatriques de la région. Il nous a donc semblé naturel de participer à notre tour, lors de notre période de Carême.

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés à la bibliothèque

La bibliothèque, située impasse Forestier, est ouverte :

- Mercredi de 15h à 17h30,
- Vendredi de 16h30 à 18h,
- Dimanche de 10h30 à 12h.

Tél. 02 96 93 88 05



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

Activités régulières : se référer au calendrier du club.

SPECTACLE

Les 9 et 10 mars derniers, le club des Aînés de la Flora a reçu la troupe des Fous à Lié qui a interprété une pièce de et avec Viviane Tardivel intitulée « Il forêt pas qu'on se perde ». Une salle comble a ovationné les acteurs.



MANIFESTATIONS À VENIR

Du 4 au 5 juin, un groupe d'adhérents va partir pour une sortie de 2 jours vers La Rochelle et l'île d'Aix.

Le jeudi 30 mai, le club organise son concours interne de boule bretonne.

Pour contacter le Club :

Mail : Clubflora@gmail.com

- Alain MARIE 02 96 32 96 59
- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31
- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20
- Jacques LEFEUVRE 06 80 72 32 37

LES RANDONNOUS ALBANAIS

La randonnée solidaire au profit de l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest a connu un beau succès avec 530 participants. En raison des intempéries (pluie, tempête) et des chutes d'arbres, les circuits,

difficiles, ont été modifiés. Les Randonnous Albais remercient toutes les personnes qui ont participé ainsi que celles qui ont donné de vieilles lunettes.

UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le 16 mai à l'Ancre des mots à Erquy

Portes ouvertes - LES OISEAUX MARINS ET LITTORAUX DE LA CÔTE DE PENTHIÈVRE par Gilles Pichard, Conférencier - Ornithologue et Photographe amateur

La baie de Saint-Brieuc avec ses vasières et ses prés salés puis la succession de plages jusqu'au cap d'Erquy, bordées de falaises sableuses ou d'escarpements rocheux, offrent à de nombreux oiseaux des milieux variés qui expliquent la diversité de l'avifaune locale.

Certaines espèces sont sédentaires. D'autres, des hivernantes, viennent de très loin parfois pour échapper aux rigueurs de la zone arctique où ils nichent. D'autres enfin, nous reviennent aux beaux jours pour se reproduire avant de repartir vers les pays chauds.

Le 30 mai au Casino de Pléneuf-Val-André

PETITES HISTOIRES DU REGARD EN PEINTURE par Bruno Streiff, Conférencier

Un tableau est fait pour être vu. Mais des regards, il en existe de toutes sortes. Il arrive même que le tableau nous regarde à son tour pour établir une complicité ou pour nous déranger, voire nous choquer, nous mettre mal à l'aise.

Et puis une toile est elle-même traversée par tout un réseau de regards internes reliant des personnages qui se racontent en affectant d'ignorer la présence du public.

Il y a alors ce que nous voyons et qu'on ne devrait pas voir, sans que les personnages sur la toile eux-mêmes ne s'en aperçoivent...

Le tableau nous transforme en « voyeurs » et la peinture nous raconte l'histoire des relations humaines, morales, immorales, amoraux. Les peintres dévoilent le caché, les intimités. La peinture alors devient l'alcôve des sociétés.

AGENDA

19 : randonnée de la flora (Entente Cyclotouriste Albanaise)

30 : concours de boules (Club des Aînés de la Flora)

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 30 avril pour le bulletin de juin

Vend sur Saint-Alban, lit une personne (fille) avec encadrement sommier à lattes et matelas (très bon état) : 100 euros / commode, étagère, petite armoire (garçon). Prix à débattre. Tél (heure de repas) : 06 70 10 77 98

FONDS TERRITORIAL POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le nouveau dispositif, appelé « fonds territorial d'accessibilité », est doté au niveau national d'une enveloppe de 300 millions d'euros sur cinq ans. Il permet aux propriétaires ou gestionnaires d'Établissements Recevant du Public (ERP) de 5ème catégorie de bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % des dépenses de travaux et d'équipements nécessaires à la mise en conformité de leurs établissements.

Les ERP de 5ème catégorie sont notamment les commerces, les cafés, les restaurants, les commerces alimentaires, etc... Les demandes d'aide doivent être déposées auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP) par l'intermédiaire d'un téléservice accessible à l'adresse suivante : <https://www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite>

 **MINISTÈRE CHARGÉ DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME**
Liberté Égalité Fraternité

Établissements de proximité : commerces, hôtels, cafés, restaurants...

L'État vous aide à financer vos travaux et équipements de mise en accessibilité jusqu'en 2028.



Une opportunité à saisir pour assurer au quotidien l'accueil de tous les publics

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE



Le dimanche 19 mai prochain, l'Entente Cyclotouriste Albanaise (ETCA) organise sa 21ème édition « Rando de la Flora ». L'année passée, la rando avait rassemblé

665 participants composés de randonneurs, vététistes ou cyclotouristes qui avaient apprécié notre magnifique région qui allie radieusement terre et mer.

Pour satisfaire toutes les passions et ce à tous les niveaux de pratique, l'ETCA propose :

5 circuits VTT (20, 35, 45, 50 et 60 km), 2 circuits routes (65 et 85 km) et 4 circuits marche (5 km pour les familles, 8, 12 et 18 km).

L'inscription est de 6 € et cette année encore, nous reversons 1€ par participant à l'Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor. Le départ libre se fera de la salle des fêtes.

CAMPAGNE RÉGIONALE SUR LA PRÉVENTION SOLAIRE

Depuis 2022, Les CPAMs, la Direction régionale du service médical et les MSA de Bretagne organisent chaque année une campagne régionale sur la prévention solaire.

Cette campagne cible plus particulièrement les parents de jeunes enfants (de 3 à 6 ans) et les enfants eux-mêmes.

En effet, la Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année.